

**Communauté de Communes
Vals et Villages en Astarac**

**Compte rendu
Conseil Communautaire VVA
Mercredi 7 avril 2010 à Saint-Martin**

Etaient présents :

Yves Espenan	Coralie Peres	Raymond Senac
Frédéric Gille	Bernard Solon	Gérard Sabathier
Nicole Roques	Pierre Neybourger	Christian Cabiran
Marie-Joseph Moreau	Gérard Niolet	Jacques Lacaze
Philippe Baron	Marie-Claude Plancher	Jean-Michel Lafforgue
Thierry Montegut	Alain Lafforgue	Roselyne Mazzonette
Christian Falceto	Gwladys Escude	Laurence Soriano
Pierre Eberland	Jean-Michel Laffargue	David Jove
Anne Pokorny	Daniel Pomiès	Jean-Pierre Lamothe
Jeannine Puch-Nedellec	Sébastien Pujos	Claudine Ladois
Raymond Barrieu	François Thiot	Hélène Campistron
Patrick Yvernes	Jean-Claude Verdier	Serge Ducay
Henri Laurencie	Isabelle Pique	Séverine Bordeneuve
Christian Verdier	Yves Campardon	Jean-François Abadie
Francis Lescure	Caroline Ader	Annie Bourdalle
Jean-Claude Souriguère	Alain Dugers	Nicole Laberrenne
Michel Peres		

Excusés : Mr Jean-Noël Jammet

I – Compte administratif 2009 et prévisions budgétaires 2010

Michel Peres remercie la commission des finances pour le travail fourni.

Lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 30 Mars 2010, l'assemblée avait voté le compte administratif 2009 ainsi qu'une augmentation des taux de 2% comme suit et le budget a été réajusté.

TAXES	BASES	TAUX	PRODUIT ATTENDU	AUGMENTATION DE 2% DES TAXES	PRODUIT ATTENDU
Taxe d'habitation	1990000	5,85	116415	5,96	118604
Foncier bâti	1401000	10,03	140520	10,23	143322
Foncier non bâti	314000	38,86	122020	39,63	124438
Taxe professionnelle	2548000	6,54	-166639	6,68	-170206
Total			378955		386364 (+7409)

II – Questions diverses

A – Portage de repas

Michel explique que Val de Gers nous a informé récemment de l'augmentation du prix des repas (repas actuel 9,05 € - proposition 10,55 €). Etant donné que nous avons signé il y a quelques mois une convention avec le prix actuel, Val de Gers a accepté de maintenir le prix à 9,05 € pour cette année.

B – Syndicat du Sousson Cédon et des Baïses

Michel Peres explique que la commune de Seissan veut se retirer du syndicat. Le conseil communautaire vote favorablement au retrait de cette commune.

C – Pivot sur les communes de Belloc Saint-Clamens et Saint-Michel

Michel Peres informe qu'il a prévenu Monsieur Dossat sur les risques encourus pour la mise en place du pivot, puis informe l'assemblée du courrier écrit par groupama concernant la responsabilité engagée par les deux communes et la communauté de communes.

VVA doit remédier à l'installation de ce pivot sur une voie communale car la responsabilité d'un sinistre quelconque ne sera pas pris en charge par notre compagnie d'assurance.

Un courrier va être envoyé au propriétaire du pivot.

Le conseil communautaire vote pour la non acceptation de la présence de pivot sur la voirie communale.

D - Point à temps

Le point à temps est en vente et ce dernier sera vendu à M. Philippe Baron au prix de 1500 €.

E – Voirie

Yves Espenan va utiliser un nouveau produit qui s'appelle le Colpatch. L'achat d'un camion benne est donc nécessaire.

Yves Espenan a demandé divers devis :

Bernes : Miramont d'Astarac

IVECO 35C15 – 150 CV – Garantie 2 ans

Châssis 27 000 € TTC
Benne Fer 4 485 € TTC

Total TTC 31 485 € + 1 coffre 1 200 € TTC

Benne alu 6 279 €
Total TTC 33 279 € + 1 coffre 1 500 € TTC

Livraison 2 à 3 mois

Teyssier : Mirande

OPEL MOVANO – 145 CV – Garantie 2 ans
Châssis + benne 29 863,50 € TTC
Libre

Garage SCANIA : Mirande

Nissan CABSTAR – 130 CV – Garantie 3 ans
Châssis + benne 30 258,80 €
Livraison 2 à 3 mois

Abeillé : Marciac

IVECO DAILY 35C 12 EMP – 120 CV – Occasion 1511 Kms
Chassis + benne 30 990 € TTC

Entreprise Lavigne

Benne fer 3 588 € TTC (montage compris).
Disponible.

M. Peres informe l'assemblée qu'il est important de favoriser les entreprises situées sur le territoire de VVA, en effet il n'y a sur notre territoire qu'un vendeur de véhicule et une carrosserie industrielle.

Le conseil communautaire vote pour l'achat du camion benne fer + coffre de chez Monsieur Bernes (32 685 € TTC).

F – Le pont de Moncassin et de Saint-Elix-Theux

Une étude va être réalisée concernant ce pont qui est en très mauvaise état et dangereux pour les utilisateurs. Un appel d'offres va être lancé pour le choix du bureau d'étude pour l'inspection des parties immergées de l'ouvrage.

Pour les autres ponts, il faudra par la suite prévoir les travaux avant que la situation soit dangereuse et très coûteuse.

G – Bulletin intercommunal

Un avertissement va être notifié sur le bulletin intercommunal du second semestre concernant le curage des fossés. En effet, certains agriculteurs recouvrent les fossés tous les ans, ce qui engendre un coût non dérisoire à la communauté de communes. Si cela se reproduit, ces derniers verront arriver à leur domicile la facture du curage car les fossés auront été détruits volontairement après avertissement. Le conseil communautaire vote favorablement cette décision.

Si certains habitants de VVA désirent récupérer de la terre lors du curage des fossés cela sera possible. Yves prévient le maire 3 jours avant son passage pour que ce dernier puisse demander à quelques agriculteurs de mettre à disposition des bennes pour faire le transfert de la terre chez les personnes intéressées.

H – Urbanisme

Le lundi 26 avril à 14 heures il y aura une réunion avec la TADD, le CAUE, la DDT, les Vices présidents de VVA et 3 autres élus intéressés sur le sujet.

Une réunion est prévue le jeudi 6 mai à 18 heures, elle sera présidée par la TADD et réunira tous les conseillers municipaux des 18 communes. Une demande sera faite pour que les 3 structures interviennent (CAUE, DDT et TADD).

Philippe Baron souligne l'importance de donner de l'information aux conseillers municipaux.

I – Ecole de Saint-Ost

Christian Verdier rappelle que l'école de Saint-Ost est menacée de fermeture depuis 6 mois pour des raisons d'effectifs (6 élèves).

Il a été demandé une année de sursis pour pouvoir remonter les effectifs, cela n'a pas été accepté. Le problème est que le sud de la communauté de communes a une population stagnante voir même en baisse.

De nombreuses actions ont été organisées pour éviter cette fermeture et pour relancer cette école mais l'inspection d'académie n'en a pas tenu compte.

Une autre question se pose aujourd'hui, suite à la fermeture de l'école de Saint-Ost, l'école de Lagarde-Hachan en classe unique et le CLAE de Viozan vont-ils eux aussi être menacés de fermeture ?

La fermeture de Saint-Ost est prévu pour le mois de juin dans l'attente de l'arrêté qui doit être signé par le Préfet.

Christian Verdier remercie la communauté de communes et les maires qui se sont engagés pour le maintien de l'école de façon active.

J – Planimètre

Jean-Claude Sourriguère demande aux maires qui n'ont pas rendu les documents de le faire au plus vite.

K – Journée pour les aidants familiaux

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la communauté de communes organise une journée d'information concernant le maintien à domicile le samedi 19 juin au foyer rural de Belloc Saint-Clamens de 9h30 à 18h00.

L'objectif de cette journée est d'informer les personnes âgées ainsi que leurs familles sur les différentes aides auxquelles elles ont droit. Cette journée permettra à la population de se renseigner sur les différents moyens mis à leur disposition pour limiter leur perte d'autonomie et pour favoriser leur maintien à domicile.